

Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

FO Commerce confirme son action de défense du droit collectif au Repos Dominical

La Section fédérale du Commerce se félicite de la résolution du Conseil National de la FEC FO votée à l'unanimité

Le Conseil National a rappelé : «son attachement au repos dominicale et son opposition à la banalisation et à la généralisation du travail du dimanche et en soirée.» Il a condamné : «les dispositions de la loi dite «MACRON», de l'amendement DEBRE et du décret SAPIN qui organisent la généralisation du travail dominical et du travail de nuit, dégradant les conditions de travail et mettant en danger la santé mentale et physique des travailleurs».

Le Conseil National a aussi revendiqué : «le retour des deux jours de repos consécutifs dont le dimanche».

Cette position est constante et historique au sein de notre Organisation. Elle figure dans les résolutions des congrès, de la Section fédérale du Commerce, de la Fédération des Employés et Cadres FO et de la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE.

Depuis toujours, la démocratie syndicale s'est exprimée.

C'est dans ce cadre et à la demande de sections des Galeries Lafayette que le Bureau de la Section fédérale du Commerce a décidé de rétablir les positions FO en retirant la signature de l'accord national sur le travail du dimanche aux Galeries Lafayette.

Nous nous étions déjà opposés à celui des Galeries Lafayette d'Haussmann, aux côtés du syndicat FO Commerce de Paris et de la Section FO des Galeries Lafayette d'Haussmann.

Cette signature n'était qu'un égarement momentané sûrement dû à des pressions et un contexte politique pesant.

Ni FO Commerce, ni les militants FO des Galeries Lafayette n'ont à subir de réflexion à ce sujet de la part d'organisations syndicales et patronales. Il est de notoriété publique que FO COMMERCE est le fer de lance de la défense du repos dominical.

Aujourd'hui, la démocratie syndicale est respectée.

Paris, le 17 mai 2017

Contact:

Christophe LE COMTE - Secrétaire de la Section fédérale du Commerce - 01 48 01 91 33 - 06 68 66 25 24

